



Ligue Dauphiné-Savoie d'Esgrime

7 rue de l'Industrie 38327 EYBENS CEDEX - Tél 04 76 51 57 46 - Fax 04 76 63 01 97

E-mail : escrime_ds@yahoo.fr - Site Internet : <http://escrime.ds.free.fr>

Compte rendu comité directeur du 17 décembre 2007

Présents : Philippe Bonnin, Luc Olivier Barriol, Fabrice Ferrand, Philippe Lacroix, Philippe Lafay, Gérard Vassenet, François Poulain, Marc Ramez, Jacqueline Claudel Chantal Ronin, Mireille Dumas, Jean Bernard Duchateau CTS.

Excusés : Yves Dautané, Gilles Margirier, Jean Micolon (pouvoir), Michel Paul (pouvoir), Jean Pinczon Du Sel (pouvoir), Patrick Scarpati, Franck Sterckx

Absents : Thierry Aumage, Pierre Boudsocq,

Invités : Jean Michel Bruyat (ESCVD), Sylvie Liaboeuf (ESCVD), Marylise Gensel (ESCVD), Jean Louis Bourdin (CER), Jean Michel Losa (comité Isère).

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux élus Chantal Ronin et Fabrice Ferrand.

1. Situation du club de Crest

Le club de Crest a demandé à être reçu par le CD de la ligue pour exposer sa situation par rapport au comité Drôme Ardèche (CDA). P. Bonnin indique qu'il a prévenu le CDA de cette demande et qu'il a également invité à cette réunion le club de Valence (qui a aussi interpellé la ligue sur sa situation similaire).

Les présidents des autres comités départementaux ont été conviés afin de pouvoir échanger sur les fonctionnements respectifs. Il regrette l'absence de T. Aumage, président du CDA, qui a fait le choix de ne plus participer aux travaux du CD de la ligue.

Les clubs de Crest et Valence exposent les difficultés financières qui les amènent à contester le versement d'une cotisation supplémentaire de 5 € par licencié au CDA d'autant qu'ils considèrent que la politique sportive menée par le comité est souvent contraire à leurs intérêts (ouverture concurrentielle de clubs). En cas d'exclusion du comité, ils s'inquiètent de la possibilité de continuer à former leurs arbitres départementaux et pour le CER de pouvoir participer aux compétitions départementales.

P Bonnin rappelle que la ligue a délégué de la FFE pour former les arbitres, qu'elle a délégué aux départements la formation à l'arbitrage départemental avec une aide spécifique de 1000€ par comité. Il fait remarquer que la ligue reverse beaucoup aux comités (4 à 5€ par licencié sur la part ligue de la licence) si on compare aux autres ligues (0 à 2€). Les présidents des différents comités départementaux présents exposent leur fonctionnement respectif sur le plan sportif et financier.

Les 2 clubs de Crest et Valence représentent 300 licenciés environ, soit près du tiers des effectifs du CDA. Il est donc essentiel qu'une solution de compromis puisse être trouvée. P. Bonnin propose qu'une médiation soit organisée sous l'égide du CDOS 26 avec participation de la ligue et de la FFE. Cette proposition est acceptée par les 2 clubs. Sous réserve d'accord du CDA, cette demande de médiation sera présentée par la ligue au CDOS et à la fédération pour la tenue rapide d'une réunion.

2. Approbation du procès verbal du comité directeur du 14 septembre 2007

Jacqueline Claudel demande qu'elle soit portée excusée et non absente. En tenant compte de cette modification le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Licences et rapport administratif

Actuellement nous avons 2524 + 57 en cours, soit 2581 licenciés.

Les 2524 licences validées se répartissent de la façon suivante : Ardèche 282, Drôme 682, Isère 932, Savoie 359 et Haute Savoie 269.

Cette année aucun problème de validation n'a été signalé.

Nouveau club affilié La Voulte (07).

Chantal Ronin fait remarquer qu'un certain nombre de renseignements administratifs ne figurent pas sur le site internet de la ligue. Alexandra est chargée d'y remédier.

4. Rapport financier et décision sur le matériel

Gérard Vassenet signale que l'effectif actuel est proche de celui figurant au prévisionnel soit 2600 licenciés.

On n'est pas encore dans les grosses dépenses d'avril à juillet ; actuellement 1/3 des dépenses prévues ont été engagées sans écart important par rapport au prévisionnel.

Demande de matériel déposée par Chabeuil pour 4759.34€ ; accordée à l'unanimité.

Jean Bernard indique que des regroupements se sont mis en place à l'initiative de certains clubs à l'épée et au fleuret. Les aides de la ligue à ces regroupements sont précisées :

- aide forfaitaire de 50€ par maître d'armes qui se déplace pour encadrer un regroupement
- frais de déplacement pour les tireurs qui doivent se grouper pour limiter au maximum le nombre de véhicules (liste de tireurs par véhicule et justificatifs de distance et péage à fournir pour remboursement).

Aides aux comités : une aide de 500€ pour un stage organisé en août et une aide de 750 € pour l'arbitrage sont accordées au comité 26/07

Aide pour les championnats de France en Guadeloupe : une aide de 150€ par tireur sera donnée par la ligue.

Il est demandé si une aide peut être accordée aux jeunes qui passeraient le BAFA parallèlement au monitorat. La demande est refusée car la ligue finance déjà l'intégralité du monitorat et il existe d'autres voies de financement pour le BAFA.

5. Rapport sportif

Jean Bernard Duchateau rappelle les principaux résultats.

Il communique les noms des capitaines d'équipes pour la fête des Jeunes :

FF : Dominique Lorion, FM : Alexandre Vanotti, EF : Fabrice Ferrand, EM : Frédéric Fontanillas, SF : Franck Sterckx, SM : Sébastien Vacca.

Le stage d'initiateurs du 29 au 31 octobre 2007 a été encadré par Olivier Delannoy avec 14 jeunes et 9 clubs représentés. Le stage d'arbitrage régional qui se déroulait le 30 septembre 2007 concernait 13 jeunes, 6 F, 5 E et 2 S avec 3 cadres.

Jean Bernard Duchateau rappelle les dates du stage de Pâques du 21 au 24 avril 2008 .

6. Coordination Escrime Rhône-Alpes

Philippe Bonnin indique que le contrat d'objectif 2008 avec le Conseil Régional a été finalisé sur une base de 24000€

7. Actualités fédérales (CD de la FFE du 9/12/07)

Il est confirmé qu'en 2010 les Championnats du monde auront lieu à Paris au Grand Palais (attribution officielle par la FIE).

Assistance médicale : réaffirmation de la présence obligatoire d'un médecin pour toutes les compétitions à partir de minimales dès le 1/09/08. Pour les autres compétitions, prévoir au minimum une trousse de 1^{er} secours et une procédure d'alerte et d'intervention d'urgence.

Labellisation des clubs : présentation des différents labels et critères d'obtention ; mise en place prévue à la rentrée 2008. Il s'agit d'un outil intéressant pour aider les clubs à se structurer et à se fixer des objectifs de progression. Cela constitue également un label de reconnaissance et de qualité vis-à-vis des élus.

« Ludo escrime » : techniquement au point, il devrait être disponible en mars 2008 pour essais dans les ligues.

8. Questions diverses

Des bourses ont été attribuées par l'AEIF à 2 tireuses de la ligue : Laura GARCIA et Marina GENSEL

La séance est levée à 23h30

le président,
Philippe BONNIN